

16ème législature

Question N° : 12900	De M. Alexandre Loubet (Rassemblement National - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition énergétique		Ministère attributaire > Industrie et énergie
Rubrique > mines et carrières	Tête d'analyse >Exploitation de l'hydrogène blanc présent en Moselle-Est	Analyse > Exploitation de l'hydrogène blanc présent en Moselle-Est.
Question publiée au JO le : 14/11/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alexandre Loubet appelle l'attention de Mme la ministre de la transition énergétique sur la possible exploitation d'hydrogène blanc en Moselle-Est. Au cours de recherches relatives au gaz de couche menées par la Société française de l'énergie, en liaison avec les directeurs de recherche du laboratoire GeoRessources de Nancy, un gisement d'hydrogène blanc a été identifié, parmi les plus importants au monde. En effet, une sonde, située dans un puits installé à Folschviller, dans la 7e circonscription de la Moselle, a permis de déterminer des concentrations en gaz à différentes profondeurs mais aussi d'hydrogène blanc. Les données indiquent que le sous-sol du bassin minier lorrain est très riche en hydrogène blanc. Si cette découverte est confirmée, le possible gisement lorrain pourrait contenir environ 46 millions de tonnes d'hydrogène naturel. Ce qui constituerait le plus conséquent gisement connu au monde et correspondrait à plus de la moitié de la production annuelle mondiale d'hydrogène. L'hydrogène blanc, à condition que son exploitation soit réalisée par des méthodes écologiques et donc sans nocivité pour l'environnement, serait bénéfique au développement durable de l'économie car son usage est décarboné et il se renouvelle de manière continue et naturelle. Son exploitation permettrait de réduire les importations coûteuses et polluantes, renforcerait par là-même la souveraineté énergétique et donnerait à l'économie française une ressource créatrice de richesse et d'emplois. Compte tenu de l'importance que pourrait représenter cette ressource pour notre pays et pour la Moselle-Est, il lui demande ce qu'il envisage pour soutenir les recherches en cours qui permettront de confirmer le volume des réserves ; d'indiquer s'il envisage l'exploitation du gisement ; le cas échéant, de préciser à quelle échéance les permis d'exploitation pourront être délivrés ; s'il compte enfin définir une stratégie nationale de mobilisation des ressources du sous-sol, fossiles et non-fossiles, qui permettra d'assurer la transition énergétique et de renforcer la souveraineté énergétique de la France.